

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2019 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal 19
Nombre de membres en exercice 19
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération 15
Date de la convocation et d'affichage 09 novembre 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le QUATORZE NOVEMBRE à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

PRESENTS : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Jean-Pierre CAILLET, Corine FHAL, Louis CLAPPIER, adjoints ; Philippe DE GOUSTINE, Marie-Geneviève BIARD, Marie MOURIER, René PARREAU, Olivier SALADINI, Alexandra BONOD-FERRIEUX, Hélène PRAL et Pierre GRANGEON.

PROCURATIONS : Gilles BRAGHINI à Christian BORDAZ et Jean-Claude MITRIDATE à Hélène PRAL.

ABSENTS ET EXCUSES : Marie-Odile BOSSAN, Evelyne FRAYSSE, Nicole TISSEYRE et Martial BEGHIN.

Alexandra BONOD-FERRIEUX a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Maire propose le rajout d'une délibération, accepté par le conseil municipal : convention de servitudes à signer avec ENEDIS.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 16 octobre 2019 à l'unanimité.

DELIBERATIONS

BUDGET ANNEXE IMMEUBLES LOCATIFS : ouverture de crédits

Afin de réactualiser les prévisions budgétaires du budget annexe « immeubles locatifs », Monsieur le Maire propose une ouverture de crédit de 10.000 €uros en section de fonctionnement et une ouverture de crédit de 6.000 €uros en section d'investissement. Vote à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL : ouverture de crédits

Afin de réactualiser les prévisions budgétaires sur le budget principal, Monsieur le Maire propose une ouverture de crédits de 169.709 €uros en section de fonctionnement et une ouverture de crédits de 120.000 €uros en section d'investissement. Vote à l'unanimité.

FINANCES : Participation du budget principal au budget annexe « Cœur de Village » année 2019

Lors du vote du budget primitif 2019 il a été prévu le versement d'une participation du budget principal au budget annexe « Cœur de Village » d'un montant de 30.000,00 €uros. Vote à l'unanimité.

FINANCES : Participation du budget annexe « Immeubles Locatifs » au budget principal année 2019

Lors du vote du budget primitif 2019 il a été prévu le versement d'une participation du budget annexe « Immeubles Locatifs » au budget principal d'un montant de 35.000,00 €uros. Vote à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS GENISSOISES

La commission propose de répartir les subventions entre les associations Génissoises au titre de l'année 2019. Vote à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX AUTRES ASSOCIATIONS

Des montants ont été prévus au budget primitif afin de participer au fonctionnement de certains organismes. La commission propose des subventions pour : la prévention routière, Mémoire de la Drôme, l'ADMR et le Sou des Ecoles. Vote à l'unanimité.

CENTRE DE GESTION DE LA DROME : convention de participation PREVOYANCE

Monsieur le Maire propose de signer la convention d'adhésion avec le Centre de Gestion de la Drôme concernant le risque prévoyance pour les agents communaux et fixe la participation de la commune à 5 €uros par mois et par agent. Vote à l'unanimité.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA DROME : actualisation des statuts

Conformément à la loi NOTRe du 07 août 2015 le Syndicat d'Energie de la Drôme a actualisé ses statuts. Vote à l'unanimité.

ORAGE DE GRELE DU 15 JUIN 2019 : demandes de subventions

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a subi l'orage de grêle le samedi 15 juin 2019 et que tous les bâtiments communaux ont été touchés. La commune a la possibilité de bénéficier du concours financier de l'Etat au titre de la DETR 2019, du Département et de la Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo. Après vote à l'unanimité, les 3 dossiers seront déposés.

ENEDIS : convention de servitudes

Dans le cadre du raccordement de l'immeuble « les Genêts », un réseau électrique en souterrain doit être créé et doit emprunter la parcelle AC 381 propriété de la commune. Afin de permettre à ENEDIS de réaliser ces travaux il y a lieu de signer une convention de servitude de passage. Vote à l'unanimité.

RAPPORT DES COMMISSIONS

TRAVAUX (Michel CHAPET)

- Reprise des fissures sur le toit du gymnase.
- Afin d'éviter l'entrée de véhicules il y a lieu de poser une borne sur le parking à l'angle Nord-Ouest de la place du Marché.

URBANISME (Gilles BRAGHINI pour Louis CLAPPIER)

- Compte rendu de la réunion du 12 novembre 2019, au cours de laquelle ont été étudiés :
 - 2 Permis de construire avec avis favorable,
 - 2 Déclarations préalables pour piscine (1) et modification d'aspect extérieur (1)
 - 1 Certificat d'urbanisme d'information
 - 1 Certificat d'urbanisme opérationnel
- Prochaine réunion le mardi 17/12 à 14h
- Suite à l'orage de grêle, il semble important de rappeler que tous travaux de réparation qui entraînent une modification significative de l'aspect extérieur d'un bâtiment (remplacement toiture, de volets, de crépi...) doivent faire l'objet d'une déclaration de travaux préalable

COMMUNICATION (René PARREULT)

- La Lucarne a été distribuée.
- Réception des nouveaux Génissois le 29 novembre à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22h
Prochain conseil municipal le Jeudi 19 décembre 2019 à 20h (sous réserve de modifications)